

MINISTÈRE DE L'INFRASTRUCTURE

Bulletin sur la Stratégie sur les transports



2016 à 2019



Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest





Présentation

En juin 2015, le ministère des Transports (maintenant le ministère de l'Infrastructure) a publié *Rapprochons les Ténos : Stratégie 2015 à 2040 sur les transports des TNO* (la Stratégie sur les transports), son idéal pour les transports et un ensemble de priorités à long terme afin d'orienter les décisions à venir.

La Stratégie sur les transports vise à ce « que les Ténos profitent des occasions qui se présentent ». La mission connexe implique de fournir et de favoriser un réseau de transport multimodal sûr, fiable et viable, donc de consolider le réseau, saisir les occasions qui se présentent et soutenir l'innovation.

Publié en juin 2016, le *Plan d'action quadriennal : Rapprochons les Ténos* (le Plan d'action) présente les principales activités qui contribueront à remplir la mission qu'on s'est donnée dans la Stratégie sur les transports. Ces activités touchent cinq secteurs, soit les aéroports, la gestion ministérielle, les routes, les infrastructures maritimes et les permis routiers et favorisent les investissements et les travaux liés aux trois corridors de transport prioritaires, soit la route de la vallée du Mackenzie, la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ et le corridor d'accès à la province géologique des Esclaves. L'aménagement de ces corridors devrait réduire le coût de la vie, améliorer la

qualité de vie, soutenir le développement durable des ressources, favoriser le tourisme et stimuler l'économie régionale.

De 2016 à 2019, le ministère de l'Infrastructure a mené à bien d'importantes initiatives dans le cadre du Plan d'action dans la foulée de la promesse formulée dans la Stratégie sur les transports. Dans le présent *Bulletin sur la Stratégie sur les transports 2016 à 2019*, le ministère de l'Infrastructure a examiné les principales activités qui ont été mises en œuvre et les réalisations qui ont été achevées pour progresser dans les domaines prioritaires et les corridors de transport mentionnés dans le Plan d'action 2016 à 2019. Les conclusions formulées dans le présent document, de concert avec les principes directeurs de la Stratégie sur les transports et les priorités de la 19^e Assemblée législative, serviront à élaborer le prochain plan d'action.



Principales activités

Aéroports

1. Établir un fonds renouvelable pour l'aéroport de Yellowknife afin d'accroître ses recettes et de le rendre financièrement autonome, employer les ressources produites pour y apporter des améliorations, et financer des projets qui créeront de nouvelles occasions d'affaires. (TERMINÉ/EN COURS)
 - Le Fonds renouvelable de l'aéroport de Yellowknife a été créé en juillet 2017 afin que l'on dispose d'un modèle de financement sûr et autosuffisant pour l'aéroport; ainsi, les recettes générées seront conservées pour payer toutes les dépenses d'exploitation et d'investissement.
 - L'aéroport de Yellowknife a subi de nombreuses transformations qui avaient pour but de soutenir la croissance économique et d'améliorer l'expérience des passagers. Ces améliorations incluent notamment celles apportées par l'Agence canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), le lancement de la boutique de cadeaux Cabin, les services de restauration dans la salle de préembarquement, le centre d'affaires pour le personnel en attente d'un vol de même que la rénovation et le déménagement de la salle des bagages de taille excédentaire afin d'agrandir l'espace pour les passagers dans la zone d'enregistrement.
 - On a formé un groupe chargé des essais par temps froid à l'aéroport de Yellowknife afin de promouvoir Yellowknife en tant que principale destination pour ce type d'essais auprès des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'aérospatiale. En 2018, le groupe a pris en charge les essais par temps froid de Bell Helicopters, a discuté avec Mitsubishi au sujet des besoins de la société dans ce domaine et a également discuté avec Korean Aerospace Industries concernant d'éventuels essais d'hélicoptères.

2. Remplacer ou agrandir les aérogares, notamment à l'aéroport d'Inuvik. (EN COURS)

- La réfection de l'aéroport d'Inuvik est en cours. La démolition du hangar de la GRC (dont l'emplacement accueillera la future aérogare) a été entreprise par Delta North Alliance, une entité commerciale conjointe entre les Inuvialuits et les Gwich'in, et a grandement progressé à l'été 2020. À la suite d'une demande de propositions, la conception de la nouvelle aérogare a été confiée à Stantec. La construction de cette dernière et des installations connexes devrait débuter à l'été 2021 et se terminer en 2024, date à laquelle l'aérogare actuelle sera démolie.
- Le ministère de l'Infrastructure a remplacé le balisage vieillissant des aérodromes par un système d'avant-garde à DEL. Le Ministère a modernisé le balisage de l'aérodrome, les feux de bord de piste, les feux de l'aire de trafic et les feux d'extrémité de la piste à Tuktoyaktuk et à Norman Wells à l'aide d'un nouveau système à DEL. Des indicateurs de trajectoire d'approche de précision ont également été ajoutés à Tuktoyaktuk, ce qui constitue une amélioration, alors qu'à Norman Wells, ces indicateurs ont été remplacés. Ces travaux ont été financés en grande partie par le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) du gouvernement fédéral.

3. Encourager le développement commercial des aéroports des Territoires du Nord-Ouest au moyen de dépenses en immobilisations. (EN COURS)

- Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) continue de soutenir le développement commercial dans tous les aéroports des TNO.
- L'aéroport de Yellowknife a élaboré un plan directeur s'échelonnant sur un horizon de 20 ans afin de prévoir les améliorations à apporter aux immobilisations pour assurer son développement, y compris la poursuite de la collaboration avec l'industrie aéronautique et la Ville de Yellowknife.
- Une tour de transmission de Bell Mobilité, installée à l'aéroport d'Inuvik à l'automne 2019, améliore grandement la desserte pour les usagers de l'aéroport.

4. Collaborer avec le gouvernement fédéral pour rationaliser les processus réglementaires et adopter une approche flexible, donc adaptable. (EN COURS)

- Les représentants du Ministère continuent de défendre les intérêts des Ténos au sein du Comité permanent de l'aviation et du Comité des opérations, de la sécurité et des affaires techniques du Conseil des aéroports du Canada.
- En faisant partie de ces comités, les propriétaires et les exploitants d'aéroports de partout au Canada peuvent exprimer leurs préoccupations sur les changements réglementaires proposés et envisagés par Transports Canada.
- Le GTNO et le gouvernement fédéral collaborent sur certains enjeux, comme le financement du PAIA, les exigences de l'Agence des services frontaliers du Canada concernant les conditions de participation aux activités d'un aéroport, les aires de sécurité d'extrémité de piste, les temps d'attente de l'ACSTA et le fardeau de la réglementation des systèmes de gestion de la sécurité.
- Le GTNO défend également les points de vue des intervenants au sujet des drones, des sites d'enfouissement de déchets solides, des temps de vol et de service, de la pénurie de pilotes et de nombreuses autres questions.

GESTION MINISTÉRIELLE

1. Obtenir du financement fédéral pour améliorer les infrastructures existantes de tous les modes de transport et développer de nouveaux corridors de transport stratégiques. (TERMINÉ/EN COURS)

- Les ministères du GTNO s'efforcent de maximiser les possibilités offertes par les programmes fédéraux de financement des infrastructures. Parmi les points saillants du financement reçu de 2016 à 2019, mentionnons :
 - o une enveloppe de 334 M\$ reçue dans le cadre de la phase 2 du plan d'infrastructure Investir dans le Canada pour de nombreux projets d'infrastructure aux TNO;
 - o un financement de 103,5 M\$ obtenu par l'entremise du Fonds national des corridors commerciaux pour divers projets liés à la route de la vallée du Mackenzie;
 - o l'obtention de 72,5 M\$ dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada (volet Infrastructures provinciales-territoriales [VIPT], Ensemble 3) pour divers travaux de réfection de routes aux TNO;
 - o le versement de 2,3 M\$ pour la réfection des aéroports dans le cadre du PAIA;
 - o l'octroi de 50,4 M\$ par l'entremise du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC);
 - o une enveloppe de 19,5 M\$ pour quatre barges à double coque obtenue dans le cadre du Plan de protection des océans;
 - o un financement 4 M\$ octroyé dans le cadre du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone pour soutenir l'efficacité énergétique et le remplacement des appareils de chauffage au mazout.

2. Encourager le gouvernement fédéral à appliquer les principales recommandations sur les investissements dans le réseau de transport des Territoires du Nord-Ouest présentées dans le Rapport de l'Examen de la Loi sur les transports au Canada. (TERMINÉ)

- Le 16 mai 2017, le ministre de Transports Canada a présenté la *Loi sur la modernisation des transports* (projet de loi C-49) qui permet au gouvernement fédéral d'adopter les premières mesures à l'appui du plan Transports 2030. Le projet de loi C-49 a reçu la sanction royale à la Chambre des communes le 23 mai 2018; les dispositions de cette loi sont en vigueur depuis le printemps 2019.
- Il faut poursuivre les efforts afin d'obtenir des investissements fédéraux pour les infrastructures aéroportuaires par l'entremise du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, du Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Défense nationale (prolongement de la piste d'atterrissage d'Inuvik) et d'autres programmes de financement dès qu'ils seront disponibles.

3. Investir dans les projets d'infrastructure présentés par les collectivités dans le cadre du Programme d'accès aux collectivités. (TERMINÉ/EN COURS)

- Le Programme d'accès aux collectivités (PAC) est un programme de longue date qui assure du soutien financier aux collectivités des TNO pour des projets locaux visant à améliorer les infrastructures de transport communautaire, y compris les routes d'accès, les sentiers et les installations nautiques et maritimes.
- Le financement annuel au titre du PAC est passé de 1 million à 1,5 million de dollars en 2017-2018.

Exercice financier	Nombre de projets	Total des fonds alloués
2016-2017	19	1 014 028 \$
2017-2018	18	1 438 358 \$
2018-2019	19	1 352 473 \$
2019-2020	22	1 082 857 \$

4. Établir des partenariats avec les autres ordres de gouvernement et le milieu universitaire pour faire avancer la recherche et le développement sur le changement climatique et mettre en commun l'information et les pratiques exemplaires à ce sujet. (TERMINÉ/EN COURS)

- Le ministère de l'Infrastructure met en œuvre des pratiques opérationnelles pour gérer les effets qu'a le changement climatique sur les bâtiments publics et les routes, notamment en actualisant et en améliorant les pratiques d'évaluation et d'inspection.
- Le ministère de l'Infrastructure participe aux projets de l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord (IATN) qui nous permettent de mieux comprendre les effets du changement climatique et soutiennent l'amélioration et l'intégration de la planification des transports et des mesures d'adaptation.
- Transports Canada a versé 308 175 \$ en 2016-2017 et 252 525 \$ en 2017-2018 au GTNO dans le cadre du Programme de surveillance des transports de l'IATN, y compris pour les initiatives suivantes :
 - o surveillance des sections d'essai de la route 3;
 - o projet de recherche et de développement de la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk (RIT);

- o surveillance générale et continue de la RIT;
- o autres structures de franchissement de cours d'eau pour la RIT et la route d'hiver de la vallée du Mackenzie.

- Le Ministère a conclu une entente avec l'Université Wilfrid-Laurier pour étudier l'effet des charges sur le pergélisol sur lequel la route 4 repose.
- Le Ministère a présidé l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord jusqu'en mai 2017 en collaboration avec le Conseil canadien des normes et le gouvernement fédéral afin d'élaborer des codes, des normes et des instruments connexes propres au Nord pour la conception, la planification et la gestion des infrastructures.

5. Implanter un système de gestion environnementale. (EN COURS, CONFRONTÉ À DES DIFFICULTÉS)

- Le système de gestion environnementale a pour but d'assurer le suivi des permis, des licences et des engagements réglementaires liés aux travaux et aux initiatives du secteur des transports. Au cours de la période couverte par le Plan d'action, il n'existait aucun système approprié pouvant être adapté aux besoins du Ministère à un prix raisonnable. Néanmoins, le Ministère reste déterminé à mettre en place un tel système et continue à travailler dans ce sens.

6. Élaborer une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre. (TERMINÉ/EN COURS)

- Dans la foulée de sa Stratégie de lutte contre les gaz à effet de serre 2011 à 2015, le GTNO a publié en mai 2018 le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 (CSCC) afin de permettre aux TNO d'effectuer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, d'améliorer les connaissances sur les effets du changement climatique et de renforcer la résistance et l'adaptation au changement climatique. Le GTNO a également publié la Stratégie énergétique 2030 qui complémente les objectifs du CSCC et qui inclut un plan d'action énergétique.
- Lors de la première année de mise en œuvre du Plan d'action énergétique (2018-2019), 20 millions de dollars ont été investis dans des initiatives et des mesures énergétiques. Le GTNO a pu obtenir des fonds fédéraux par l'entremise de divers programmes qui soutiennent les projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Le GTNO s'engage à réduire de 10 % par habitant les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux transports d'ici 2030 par rapport au niveau de 2016.

7. Élaborer une stratégie de communication et renforcer sa présence sur les médias sociaux. (TERMINÉ/EN COURS)

- La planification des communications fait partie intégrante des grandes initiatives en transport du ministère de l'Infrastructure. Les renseignements sont fournis au public par l'entremise du site Web et du compte Twitter du Ministère et du compte Facebook du GTNO.

ROUTES

1. Terminer la construction de la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk.

- La route de 138 km reliant Inuvik à Tuktoyaktuk (RIT) a été inaugurée le 15 novembre 2017. Cette route est la première au pays à atteindre l'océan Arctique, qui est donc maintenant accessible aux Canadiens au même titre que le Pacifique et l'Atlantique. Le projet a eu des retombées d'environ 90 millions de dollars dans l'économie locale et a permis d'embaucher jusqu'à 600 personnes au plus fort de la saison de construction, dont environ 74 % étaient des Ténos. Le coût du projet s'est élevé à 229 millions de dollars, et les travaux ont duré quatre ans.

2. Entreprendre des travaux de réfection majeure des routes 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8. (TERMINÉ/EN COURS)

Numéro de route	Somme dépensée depuis 2015-2016	Description des travaux
Route 1 Route du Mackenzie	17,5 millions	Élargissement de la route, installation de glissières de sécurité, application de matériaux pour abattre la poussière, amélioration de la pente et du drainage de la route, application d'un enduit superficiel
Route 2	6,5 millions	Protection des pentes et amélioration du drainage, réparations ponctuelles lorsque nécessaire
Route 3 Route de Yellowknife	22,5 millions	Travaux de réparation et de réfection, recherche de méthodes permettant de réduire les effets du dégel du pergélisol sur les conditions du sol
Route 4 Route Ingraham Trail	10 millions	Élargissement de la chaussée, renforcement structurel, amélioration du drainage, renouvellement de la couche de surface, application d'un enduit superficiel et installation de glissières de sécurité lorsque nécessaire

Numéro de route	Somme dépensée depuis 2015-2016	Description des travaux
Route 5 Fort Resolution	17 millions	Élargissement de la route, application d'un enduit superficiel et installation de ponceaux
Route 7 Route Liard	12 millions	Travaux de réfection de la couche de surface
Route 8 Route Dempster	plus de 45 millions	Réfection saisonnière

3. Collaborer avec Parcs Canada pour terminer la réfection de la section de la route 5 qui traverse le parc national du Canada Wood Buffalo. (TERMINÉ)

- En 2017, la section de la route 5 située dans le parc national du Canada Wood Buffalo a été recouverte d'un enduit superficiel.

4. Remplacer systématiquement les ponceaux et les ponts vieillissants. (TERMINÉ/EN COURS)

- Tous les ponts et les ponceaux des TNO sont régulièrement inspectés, entretenus, remis en état et remplacés au besoin afin d'assurer le respect des normes de sécurité élevées du GTNO concernant les routes territoriales.
- Voici certains des travaux entrepris sur les ponceaux et les ponts depuis 2015-2016 :
 - o construction de 19 ponceaux et de 8 ponts le long de la RIT (route 10);
 - o remplacement de 4 ponceaux dans la région de Beaufort-Delta (route 8);
 - o installation d'un pont mobile et fin des travaux de réfection de divers ponts de la route d'hiver de la vallée du Mackenzie;
 - o amélioration de deux importants ponts à treillis sur la route 5;
 - o réfection du remblai du pont de Deh Cho;
 - o entretien du tablier et des fondations de divers ponts (routes 1, 3, 5 et 6);
 - o évaluation et approbation des demandes d'autorisation pour les véhicules surdimensionnés et de poids excédentaire;
 - o installation de 2 ponts sur la route 7;
 - o installation d'un ponceau sur la route 8;
 - o entretien du tablier du pont du chenal Frank;
 - o réalisation de travaux techniques sur près de 30 ponceaux devant être remplacés;
 - o mobilisation des communautés, études techniques et environnementales et début de la conception du pont de la rivière Great Bear.

5. Accroître l'utilisation des systèmes de gestion des actifs routiers. (EN COURS)

- Les systèmes de gestion des actifs routiers regroupent le système de gestion des ponts et le système de gestion de la surface des routes. On utilise ces deux systèmes depuis 2012 et 2016, respectivement, afin de surveiller l'état des ponts et des routes et pour que les travaux d'entretien et de réfection soient effectués rapidement.

6. Mise à jour de la Loi sur les voies publiques (EN COURS)

- Une proposition législative visant à modifier la *Loi sur les voies publiques* a été approuvée. Cette proposition précise que le GTNO ne peut être tenu responsable des incidents qui surviennent sur des routes construites ou entretenues par le secteur privé. Les modifications ont été présentées à la 19^e Assemblée législative.



TRANSPORT MARITIME

1. Soutenir le groupe de travail sur la restauration du port de Hay River dans l'élaboration d'un plan à long terme et l'obtention de financement fédéral pour draguer le port. (EN COURS)
 - Le groupe de travail sur la restauration du port de Hay River était une initiative communautaire lancée par des pêcheurs locaux.
 - De 2016 à 2019, le Ministère a travaillé avec ce groupe pour voir comment améliorer les infrastructures nautiques afin d'assurer un passage sécuritaire dans le port.
 - Le Ministère continue d'inciter le gouvernement fédéral à collaborer avec le GTNO afin de trouver une option rentable pour le dragage dans le port de Hay River.
 - Le groupe de travail n'est plus actif.

DIVISION DES PERMIS

1. Améliorer l'accessibilité des services d'immatriculation et de permis de conduire et en augmenter le nombre offert en ligne, particulièrement ceux liés aux véhicules commerciaux. (TERMINÉ/EN COURS)

- En mars 2018, les TNO ont été les premiers en Amérique du Nord à offrir une liste complète de services en ligne pour l'immatriculation et les permis de conduire et sont maintenant reconnus en tant que chef de file dans ce domaine. Les services offerts en ligne incluent :
 - o l'envoi par courriel et par message texte de rappels de rendez-vous pour les examens de conduite, d'avis d'expiration de l'immatriculation, d'avis de renouvellement des permis de conduire ou des cartes d'identité générales, d'avis de mise à jour de dossier médical du conducteur et d'avis d'inspection de véhicule utilitaire;
 - o le renouvellement ou le remplacement d'un permis de conduire ou d'une carte d'identité des TNO;
 - o le renouvellement, le changement d'adresse, la réimpression ou l'annulation de l'immatriculation d'un véhicule ou la mise à jour du poids nominal brut d'un véhicule;
 - o la réservation, le report ou l'annulation d'un examen de conduite;
 - o les dossiers des conducteurs;
 - o l'achat et la modification des certificats d'immatriculation des véhicules utilitaires, des permis pour voyage simple (p. ex. droits de péage et permis de taxe sur le carburant), des permis annuels ou des permis spéciaux;
 - o la gestion des transpondeurs automatiques de parc de véhicules commerciaux pour le poste de péage du pont de Deh Cho et la déclaration en ligne des passages à un poste de péage;
 - o l'impression de documents de remplacement, notamment des reçus, des certificats d'immatriculation de véhicule, des confirmations de rendez-vous pour des examens et des certificats d'immatriculation de véhicule utilitaire, des permis pour voyage simple et des permis annuels;
 - o la gestion autonome des comptes des utilisateurs afin que ces derniers puissent autoriser des tiers à utiliser leur compte pour traiter des demandes en ligne en leur nom.
- Le ministère de l'Infrastructure continue de collaborer avec les principaux intervenants pour instaurer d'autres services en ligne, comme les demandes de rapport d'accident et les demandes de plaques d'immatriculation personnalisées.

2. Moderniser les règlements d'application de la *Loi sur les véhicules automobiles (LVA)* et revoir le montant des amendes correspondantes afin d'améliorer la sécurité routière et d'harmoniser la réglementation avec celle des provinces et des autres territoires. (TERMINÉ/EN COURS)

- Depuis 2015-2016, le Ministère a apporté les modifications suivantes aux règlements d'application de la LVA pour améliorer la sécurité routière et harmoniser la réglementation avec celles des provinces et des autres territoires :
 - o ajout d'une politique de tolérance zéro concernant l'alcool et les drogues (y compris le cannabis) pour les conducteurs débutants, les jeunes conducteurs et les conducteurs de certains véhicules commerciaux;
 - o ajout de la suspension administrative ou de la révocation du permis de conduire pour tous les conducteurs qui échouent à un test normalisé de sobriété administré sur place ou une évaluation menée par un spécialiste en reconnaissance de drogues ou qui refusent de s'y prêter sans raison valable;
 - o ajout de la suspension administrative du permis de conduire pour les 2^e, 3^e et 4^e infractions pour distraction au volant au cours d'une période de deux ans;



- o ajout d'infractions particulières (et d'amendes plus élevées) pour les conducteurs qui utilisent un appareil électronique à usage restreint dans une zone scolaire ou une zone de travaux;
- o mise en place d'un cadre sur les excès de vitesse proportionnel à l'importance du dépassement de la limite de vitesse (tout dépassement d'un kilomètre à l'heure constitue une infraction).

3. Mettre en place un Programme de formation des conducteurs très dangereux en vue de modifier leur comportement sur la route. (NON EFFECTUÉ)

- En raison de difficultés opérationnelles, cette initiative n'a pas été réalisée. Elle sera prise en considération dans le cadre du prochain exercice de planification.

4. De concert avec les autres ministères du GTNO, évaluer les avantages d'utiliser une carte d'identité commune. (EN COURS)

- Plusieurs ministères du GTNO étudient la possibilité d'émettre une carte d'identité commune pour les services du GTNO, laquelle pourrait inclure les soins de santé, les services d'aide au revenu, l'identification des électeurs, les permis de chasse et de pêche, l'identification des employés du GTNO et les renseignements sur les alertes médicales.
- En 2017, un programme pilote concernant l'émission de cartes d'identité générales (CIG) a été mené pour aider les Ténos ayant des difficultés à obtenir une carte d'identité. Le Ministère continue d'étudier les résultats afin de simplifier l'obtention des CIG, tant pour les aînés que pour d'autres personnes.
- En 2018, le Ministère a commencé à élaborer la mise à jour du système de gestion des images sécurisées pour permettre au GTNO de créer une CIG sécurisée qui pourra être produite dans les bureaux de délivrance de cartes de l'ensemble des TNO. Cette mise à jour est terminée.



Progrès entourant les corridors de transport prioritaires

1. Route de la vallée du Mackenzie

- En juin 2018, le GTNO et le gouvernement fédéral ont annoncé un investissement de 140 millions de dollars pour faire progresser les travaux de la route de la vallée du Mackenzie (RVM), dont la construction du pont de la rivière Great Bear, la route d'accès reliant Wrigley au mont Gaudet et les examens environnementaux et réglementaires de la section de la RVM reliant Wrigley à Norman Wells. Le GTNO est en train d'effectuer l'évaluation environnementale requise et de voir à ce que le financement soit garanti pour faire progresser les travaux une fois les permis et les licences obtenus.
- Le ministère de l'Infrastructure continue de travailler sur divers projets de prolongation de routes communautaires le long du tracé de la RVM. Ces projets de renforcement des capacités permettront aux résidents de profiter pleinement des activités de construction des sections principales la RVM.



2. Route des Tłıchǫ (route 9)

- Le 13 février 2019, une entente a été signée avec North Star Infrastructure pour que l'entreprise conçoive, construise, finance, exploite et entretienne pendant 25 ans la route des Tłıchǫ.
- Les processus d'évaluation environnementale et d'obtention de permis pour que la route toutes des Tłıchǫ se rende jusqu'à Whatì sont terminés. La construction a commencé le septembre 2019 et devrait être en grande partie terminée en novembre 2021. La route devrait être inaugurée en novembre 2022.

3. Corridor d'accès à la province géologique des Esclaves

- En août 2019, le GTNO et le gouvernement fédéral ont annoncé un investissement de 40 millions de dollars pour financer les études environnementales et de planification permettant de faire progresser les travaux associés au corridor d'accès à la province géologique des Esclaves (PGE). Ce corridor constituerait une infrastructure routière en plus d'être une infrastructure de communication et de transport d'énergie. Le corridor débiterait à la fin de la route 4 dans la province géologique des Esclaves et se rendrait jusqu'à la frontière du Nunavut.
- Le projet créerait de nouvelles possibilités de développement dans le domaine de la construction, mais offrirait aussi l'accès à l'exploration et au développement de la PGE, qui est riche en minéraux, créant ainsi des possibilités d'emploi et d'affaires pour les Ténos. Les prochaines étapes du projet consistent notamment à établir un dialogue avec les gouvernements autochtones et d'autres acteurs, à réaliser des études environnementales de base et à effectuer d'autres travaux de planification et d'ingénierie.



Prochaines étapes

Le ministère de l'Infrastructure a fait des progrès considérables dans les domaines prioritaires et les activités principales dont il est question dans le Plan d'action de 2016 à 2019. À la lumière des progrès réalisés à ce jour, des principes directeurs de la Stratégie sur les transports et des priorités établies par la 19^e Assemblée législative, le Ministère continuera à proposer des initiatives stratégiques pour renforcer le système de transport des TNO qui seront incluses dans le prochain plan d'action.

A decorative graphic consisting of several overlapping, wavy bands of different shades of blue, ranging from a deep navy blue to a bright sky blue. These bands curve across the bottom half of the page, creating a sense of movement and depth.

Ministère de l'Infrastructure
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
www.inf.gov.nt.ca